# **HELFORD RIVER SAILING CLUB**

Helford, Nr Helston, Cornwall TR12 6LB Tel/Fax 01326 231006 www.helfordriversc.co.uk - admin@helfordriversc.co.uk

# Avis de Course

63ième course poursuite : Helford River – L'Aber Wrac'h le vendredi 28 juin 2024

L'Helford River Sailing Club organise sa course annuelle le vendredi 28 juin 2024.

# Autorité organisatrice

L'autorité organisatrice est Helford River Sailing Club.

# Règlements et conditions d'inscription

# Règles

La course se déroule selon les règles de courses (RRS) à voile de ISAF 2021 -2024, les prescriptions du RYA, les règles de classe les World Sailing Offshore Special Regulations 2024-25, l'avis de course, ses règlements de sécurité, et les Instructions de Course de HRSC. Pilotes automatiques et girouettes sont autorisés (ceci change RRS 52).

#### **Handicaps**

Les handicaps et heures de départ seront donnés par les organisateurs de la course. Toute plainte ou réclamation éventuelle devra être faite et argumentée par écrit.

# Sécurité

Chaque bateau doit se conformer aux règles du Offshore Racing Council 2021-24 pour les courses de 3ème catégorie, que l'on peut obtenir a <a href="http://www.sailing.org/inside-world-sailing/rules-regulations/offshore-special-regulations/">http://www.sailing.org/inside-world-sailing/rules-regulations/offshore-special-regulations/</a> Chaque bateau doit avoir un radeau de sauvetage en bon état de fonctionnement et capable d'accueillir la totalité de l'équipage. Un bateau non-conforme sera disqualifié. Un bulletin d'information devra être rempli pour les Gardes-Côtes et donné aux organisateurs avec le bulletin d'inscription. Les bateaux peuvent utiliser leur moteur pour récupérer quelqu'un à la mer ou pour porter assistance en cas d'urgence; les détails devront être reportés sur la déclaration d'arrivée.

#### **Inscriptions**

Seront acceptés les concurrents ayant rempli et signé un bulletin d'inscription valide. Chaque bateau doit avoir les numéros sur ses voiles selon RRS appendix H. Un bulletin d'information devrait être rempli pour les Gardes-Côtes et donné aux organisateurs avec le bulletin d'inscription. Les jeunes de moins de 16 ans ne peuvent pas participer a la course (comme skipper ou équipage) sauf si leurs parents ou tuteurs ont signé la renonciation des jeunes HRSC. Les frais d'inscription seront £30/€30 jusqu'au 14 juin 2024. A partir du 12 juin les frais d'inscription seront de £45/€45. Les inscriptions seront closes le jeudi 27 juin 2024 à 20h00. Les

inscriptions reçues par voie postale ou par email seront acceptées par l'HRSC jusqu'au 21 juin 2024. Le numero IBAN de la banque HRSC est: GB96 LOYD 3094 0700 0901 20 – utilisez svp la reference LABnomdubateau.

#### **Classes**

La course sera la course poursuite, à laquelle chaque concurrent sera inscrit. Les concurrents doivent prendre le départ à l'heure donnée. De plus amples renseignements sont donnés avec les Instructions de Course.

## **Trophées**

Le premier bateau de la course poursuite remportera le Guncarriage Trophy. Le bateau avec le membre de léquipage le plus jeune remportera le Marie Jo Trophy. Le premier bateau faisant partie de l'HRSC remportera le Sundancer Trophy. Le premier bateau de moins de10m faisant partie de l'HRSC remportera le Bobby Martin Trophy. Des Trophées supplémentaires peuvent être donnés par HRSC. La Remise des Prix aura lieu à l'Aber Wrac'h à une heure annoncée dans les Instructions de Course.

#### **Conditions**

La sécurité d'un bateau et son organisation sont l'entière responsabilité du propriétaire/compétiteur qui doit s'assurer que le bateau est en bon état, sûr, mené par un équipage suffisant en nombre et en qualité, pouvant faire face à un éventuel mauvais temps. Le propriétaire/compétiteur doit avoir validé la solidité de son matériel (coque, gréement courant et dormant, voiles etc.). Il doit s'assurer que tout l'équipement de sécurité est en bon état de fonctionnement et non périmé, et que tout l'équipage en connaît le mode d'utilisation ainsi que l'emplacement. Toutefois, ni l'établissement de ces conditions ni l'inspection éventuelle du bateau par le Comité de Course n'est de matière à limiter ou réduire la responsabilité absolue du propriétaire/compétiteur. L'équipage doit également s'assurer que les compétences du skipper, l'état du bateau, l'état des équipements de sécurité et l'assurance permettent une navigation en toute sécurité. Tout litige résultant de réclamation pour perte, dégâts, mort ou blessure sera traité dans une cour de justice ànglaise.

#### Les Marées

La marée sera basse à 16h27 BST (heure anglaise) le jeudi 27 juin. Le bout du ponton de l'HRSC sera inaccessible aux annexes entre 15h30 et 17h30. La marée basse le vendredi 28 juin sera vers 17h16 BST. Le bout du ponton de l'HRSC sera inaccessible aux annexes entre 16h00 et 18h00..

Malheureusement, il faut payer Helford River Moorings pour le mouillage – ce sont eux qui sont propriétaires des mouillages, et non HRSC.

## Douanes.

Chaque bateau doit respecter les lois d'entrée des douanes. Les organisateurs ne pourront pas être tenus responsables pour non-conformité.

#### Activités à terre

Tous les participants et visiteurs sont cordialement invités à participer à la course à l'HRSC le mercredi soir le 27 juin.

Réception au club le jeudi soir avec champagne, suivi de musique. Notre restaurant sera ouvert.

Un petit déjeuner (buffet) sera disponible (par réservation seulement) au club le vendredi matin.